



PROJET ASSOCIATIF

2025-2030

Crédits :
Rédaction en chef : Anne-Ségolène Goumarre, Directrice générale de l'Espoir-CFDJ
Illustrations et facilitation graphique : Christel Han - bananako.fr
Direction artistique et mise en page : Héloïse Niord-Méry - lowiz.fr

Publication février 2025

SOMMAIRE



1
**LE MOT
DU PRÉSIDENT**
page 4



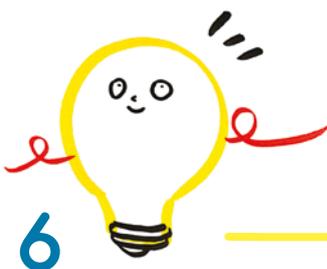
3
**ESPOIR-CFDJ, UNE HISTOIRE
PLUS QUE CENTENAIRE**
Origines, valeurs, innovation,
vision, moyens, forces
pages 8 à 22



2
MÉTHODOLOGIE
Une démarche d'élaboration
inscrite dans la continuité et
l'échange
page 6



4
**UN CONTEXTE
EN MUTATION**
page 23



6
**LES 6 ORIENTATIONS
À L'HORIZON 2030**
pages 26 à 31



5
**LE BILAN DU PROJET
ASSOCIATIF 2019-2024**
pages 24 et 25



7
**DES AMBITIONS
AUX ENGAGEMENTS**
Élaboration d'un plan d'action
pages 32 et 33



JEAN-PIERRE ROSENZVEIG
Président d'Espoir-CFDJ

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'Assemblée générale extraordinaire de l'association Espoir-CFDJ, qui s'est tenue le 12 décembre 2024, a adopté son Projet Associatif pour la période 2025-2030, sous l'impulsion de son Conseil d'administration.

Ce projet, bien que non imposé par la loi, s'inscrit dans une démarche associative visant à clarifier et à affirmer nos valeurs, nos missions et les perspectives de développement de l'association Espoir-CFDJ. Son adoption témoigne de notre engagement à non seulement suivre nos principes fondateurs, mais aussi à nous projeter dans un développement cohérent autour de nos valeurs.

L'association Espoir-CFDJ, par la réflexion engagée dans ce projet associatif, souhaite impulser une **dynamique nouvelle** et inciter l'ensemble de ses membres à **s'approprier** et à **contribuer** activement à cette démarche.

Cette initiative vise à favoriser l'émergence de projets expérimentaux et pertinents en matière de protection de l'enfance, adaptés aux besoins des familles. En s'engageant dans cette dynamique de réflexion et d'innovation, Espoir-CFDJ montre sa volonté forte de non seulement maintenir mais aussi d'améliorer les conditions de protection de l'enfance. En mobilisant tous nos membres et en favorisant l'émergence de nouvelles idées, l'association se positionne comme un acteur clé capable de répondre aux besoins actuels et futurs des enfants et des familles, garantissant ainsi un avenir plus sûr et prometteur pour tous.

Cette dynamique collective et proactive initiée est inspirée par les efforts déployés avec succès après la pandémie de 2020, qui ont permis de garantir la qualité et la quantité des prestations offertes aux enfants et aux jeunes dans le cadre des mandats reçus.

Cette démarche illustre l'engagement d'Espoir-CFDJ à relever les défis sociétaux et à jouer un rôle déterminant dans l'évolution des pratiques de protection de l'enfance.

Ce projet associatif s'entend comme le socle de l'écriture des projets d'établissements et de services de l'association Espoir-CFDJ dans le cadre de leurs missions légales et réglementaires.

Il établit une vision de développement que nous souhaitons atteindre pour notre association et guidera nos actions en mobilisant nos membres autour d'objectifs communs pour les cinq années à venir, favorisant une compréhension partagée des valeurs et des missions de l'association.

Ainsi donc, par ce **Projet Associatif 2025-2030**, nous réaffirmons notre identité en articulant nos actions autour de 6 orientations politiques, confirmant ainsi notre volonté d'assumer un rôle majeur dans le champ de la protection de l'enfance.

Celui-ci définit clairement notre vision et nos objectifs à l'horizon 2030.

Ce nouveau Projet Associatif s'adresse à l'ensemble des administrateurs de l'association, des salariés, des personnes accueillies et accompagnées mais également aux pouvoirs publics appelés à mobiliser Espoir-CFDJ et à l'ensemble de nos partenaires.

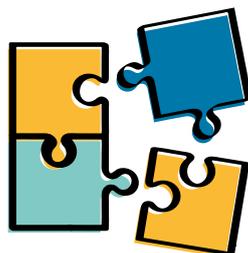
Souhaitons qu'il serve de point de départ à une réflexion plus approfondie et à des élaborations plus poussées.

MÉTHODOLOGIE

une démarche d'élaboration
inscrite dans la continuité et l'échange

L'élaboration d'un projet associatif est toujours un temps fort pour l'ensemble des parties prenantes d'une association, dans le sens où il fixe le **socle commun** de valeurs et d'ambitions de l'association, lui permettant ainsi de se projeter sereinement dans l'avenir.

Pour Espoir-CFDJ, cette démarche, portée par le Conseil d'Administration, s'est inscrite dans la continuité du précédent projet associatif, et plus largement de l'histoire de l'association. Elle s'est aussi voulue **inclusive** et **participative** afin que tous les acteurs puissent s'approprier ce document fondamental qui constituera le socle des actions futures.



2022

IDENTIFICATION DES ENJEUX ET DES AXES D'AMÉLIORATION

Deux journées associatives ont été organisées en 2022, réunissant le Conseil d'Administration et les professionnels de l'association. Ces rencontres ont permis d'identifier les enjeux cruciaux et les axes d'amélioration pour Espoir-CFDJ, posant ainsi les bases de la réflexion collective.

2023

BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2019-2024

Un séminaire regroupant le Conseil d'Administration (CA) et le Comité de Direction (CODIR) s'est tenu en novembre 2023. Ce séminaire a été l'occasion de dresser un bilan du schéma précédent et d'amorcer le travail d'élaboration du nouveau projet. Les discussions ont permis de poser les premières pierres de la nouvelle vision stratégique.

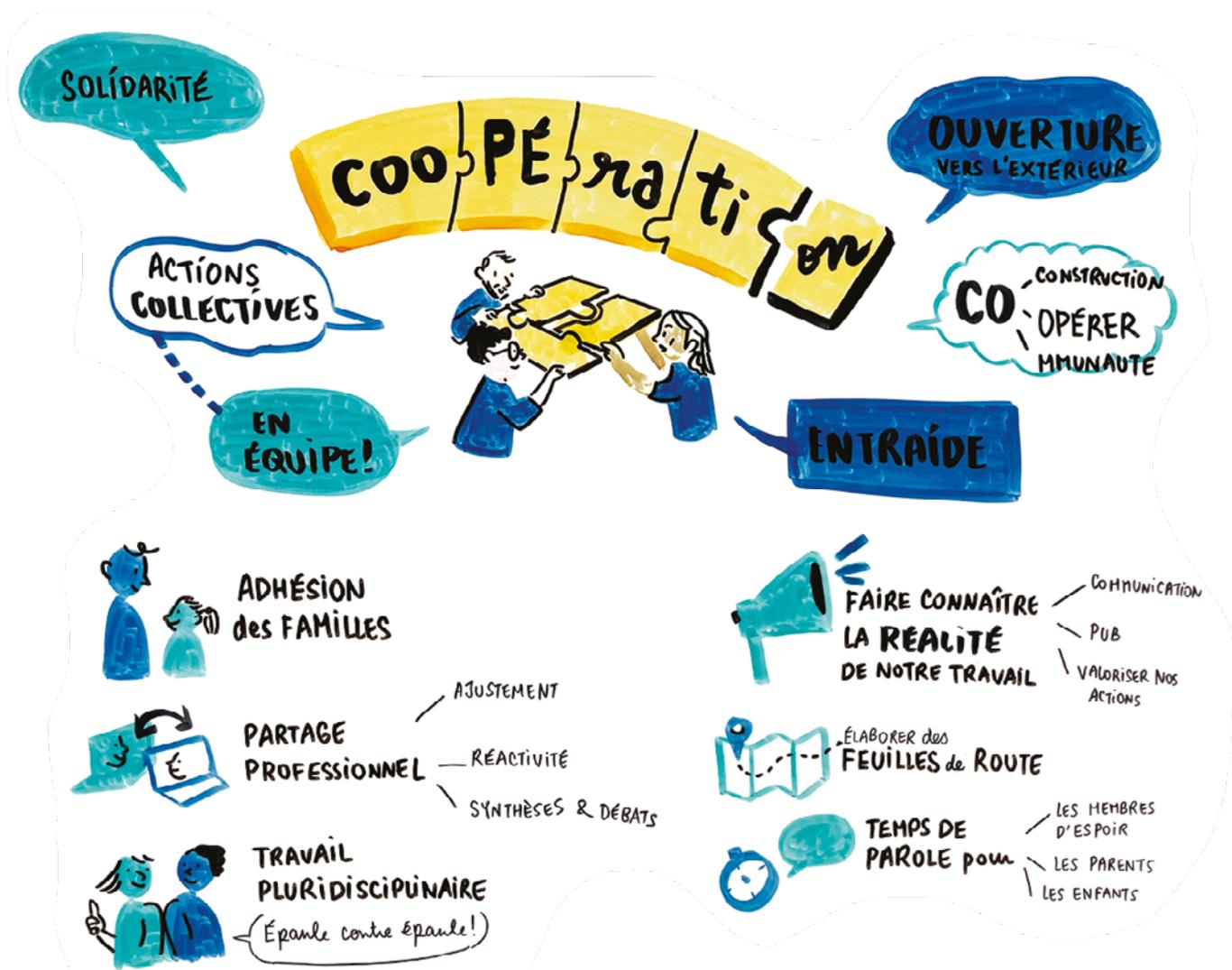
2024

ELABORATION DU PROJET ASSOCIATIF

Au printemps 2024, la commission vie associative, composée d'administrateurs et de directeurs, a débuté la rédaction d'une première trame du projet associatif.

Cette trame a été présentée lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2024, rassemblant adhérents et professionnels d'Espoir-CFDJ. Cet événement a également été marqué par la création d'une fresque des valeurs d'Espoir, symbolisant l'engagement collectif autour des valeurs de l'association.

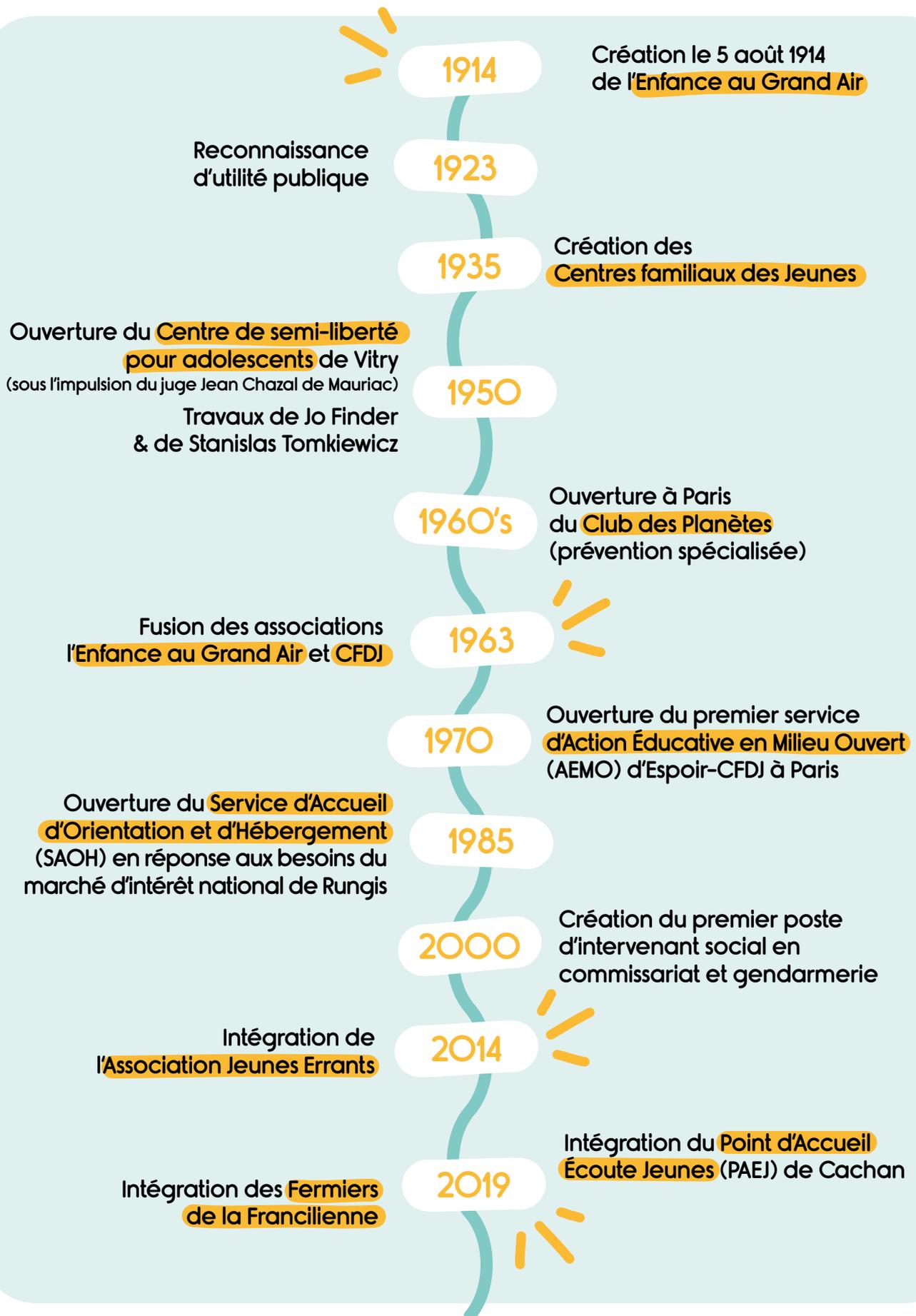
Enfin, une journée associative a été organisée le 26 novembre 2024 afin d'évoquer avec l'ensemble des professionnels le projet associatif et ses grands enjeux. Cette journée a été essentielle pour finaliser le document en intégrant les retours et les perspectives des acteurs de terrain.



Si elle est un moment essentiel de la vie du projet associatif, son adoption par l'Assemblée générale exceptionnelle du 12 décembre 2024 n'est pas une fin en soi. Il appartiendra à la Commission Vie associative de porter sur la période 2025-2030 les valeurs, la vision stratégique et les déclinaisons du projet associatif et de présenter à chaque Assemblée générale un point d'avancement du projet associatif.

L'HISTOIRE D'ESPOIR-CFDJ

en quelques dates clés



DES ORIGINES REMONTANT À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

L'association Espoir-CFDJ a eu la chance et l'honneur de bénéficier de l'influence et du soutien de personnalités emblématiques dans le domaine de la protection de l'enfance. Ces figures inspirantes ont non seulement apporté leur expertise, mais ont également joué un rôle crucial dans l'orientation et le développement des initiatives de l'association, contribuant ainsi de manière significative à sa mission et à ses actions.

Espoir-CFDJ se prévaut d'une double filiation, celle de **l'Enfance au Grand Air** (EGA), association philanthropique née le 5 août 1914, et celle des **Centres Familiaux de Jeunes** (CFDJ), œuvre d'Education Populaire créée en 1935, toutes deux en région parisienne.

Un couple, Louis et Marie-Madeleine Revon, membres très actifs des deux associations, est à l'origine du rapprochement et de la fusion des deux associations.

1914

LA RÉPONSE AUX BESOINS VITAUX PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE :

Pendant la guerre, EGA répond aux besoins immédiats de la population en fournissant des soupes populaires et en créant un foyer d'accueil pour enfants et adultes. Cette action humanitaire essentielle a permis de soutenir la population locale dans des moments difficiles

1935

LA CRÉATION DES CENTRES FAMILIAUX DE JEUNES :

Sous l'impulsion de Mme Revon et de l'abbé Viollet à Paris, les Centres Familiaux de Jeunes sont créés avec pour objectif de promouvoir une culture populaire ouverte à tous, sans distinction d'opinion, de religion ou d'origine.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS CLÉS ONT FAÇONNÉ LE PARCOURS D'ESPOIR-CFDJ

1950

L'OUVERTURE D'UN CENTRE DE SEMI-LIBERTÉ POUR ADOLESCENTS À VITRY :

Sous l'impulsion du juge des enfants Jean Chazal de Mauriac et avec le soutien de la municipalité de Vitry, l'association décide d'ouvrir un Centre de semi-liberté pour adolescents, l'un des premiers en France. Cette initiative témoigne de l'engagement continu d'Espoir-CFDJ envers la jeunesse et son implication dans des questions sociales cruciales.

1923

L'OBTENTION DE LA RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE :

En reconnaissance de ses efforts et de son impact positif sur la communauté, EGA obtient le statut de Reconnaissance d'Utilité Publique le 27 janvier 1923. Cela confirme son rôle important dans le paysage associatif et humanitaire.

1963

LA FUSION DES ASSOCIATIONS ET MAINTIEN DU NOM CFDJ :

À la sortie de la guerre, des restructurations sont nécessaires pour les associations impliquées. M. Revon propose alors la fusion des deux associations, aboutissant à la reconstitution de l'association sous le nom de CFDJ (Centres familiaux de jeunes), conservant ainsi son héritage et sa tradition.



L'évolution d'Espoir-CFDJ à partir des années 1950 jusqu'aux années 2000 témoigne de son **engagement continu envers la jeunesse** et de sa capacité à s'adapter aux besoins changeants de la société.

1950's

**LES ACQUIS PRATIQUES
ET THÉORIQUES
DES ANNÉES 1950 :**

Les contributions de Jo Finder et Stanislas Tomkiewicz ont été cruciales pour l'association. Leurs travaux, en accord avec l'esprit de l'ordonnance de 1945, ont mis l'accent sur la primauté de l'éducatif, l'adaptation des institutions aux besoins des jeunes, ainsi que la promotion de leur singularité et de leur créativité.

60-70's

**L'ENGAGEMENT DANS LA
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
DANS LES ANNÉES
1960 ET 1970 :**

L'ouverture du Club des Planètes à Paris dans les années 1960 marque le début de l'engagement d'Espoir-CFDJ dans la prévention spécialisée. Ce travail se développe ensuite dans les années 1970 dans le Val-de-Marne, puis dans les années 2000 en Seine-et-Marne.

1963

**L'HÉRITAGE DU TERME
«ESPOIR» :**

En 1963, le CFDJ hérite du terme «Espoir», reflétant probablement l'optimisme et la vision positive de l'association envers l'avenir des jeunes qu'elle soutient. Par la suite, l'association reprend le dispensaire Saint-Vincent, rebaptisé Centre de santé Saint-Vincent.

**PRINCIPAUX
DÉVELOPPEMENTS
SURVENUS PENDANT
CETTE PÉRIODE**

1960's

**LE DÉVELOPPEMENT ET
L'ADAPTATION DANS LES
ANNÉES 1960 :**

L'association connaît une expansion significative et s'adapte aux nouveaux modes d'accueil et d'accompagnement des jeunes. Un autre Centre de semi-liberté est créé à Vignely, près de Meaux, pour les jeunes encore scolarisés. De là émergent un service d'accueil familial et des appartements éducatifs.

70-80's

**L'EXPANSION DES SERVICES
ET DES ACTIONS DANS LES
ANNÉES 1970 ET 1980 :**

Le premier service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ouvre à Paris en 1970, marquant une expansion des services proposés par l'association. En 1985, en réponse à des besoins spécifiques du Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis, Espoir-CFDJ crée un Service d'Accueil, d'Orientation et d'Hébergement d'Urgence.



Ces développements illustrent l'évolution dynamique d'Espoir-CFDJ au fil des décennies, marquée par son engagement continu envers les jeunes et sa capacité à répondre aux besoins émergents de la société.

LES VALEURS D'ESPOIR-CFDJ

ancrées dans le respect inconditionnel de chaque individu

Les valeurs d'Espoir-CFDJ sont profondément ancrées dans le respect inconditionnel de chaque individu, indépendamment de ses caractéristiques personnelles ou de son parcours de vie.

Ces valeurs constituent le fondement de la culture de l'association et guident ses actions au quotidien pour offrir un accompagnement et un soutien adaptés à ceux qui en ont besoin.



RESPECT INCONDITIONNEL DE CHAQUE PERSONNE :

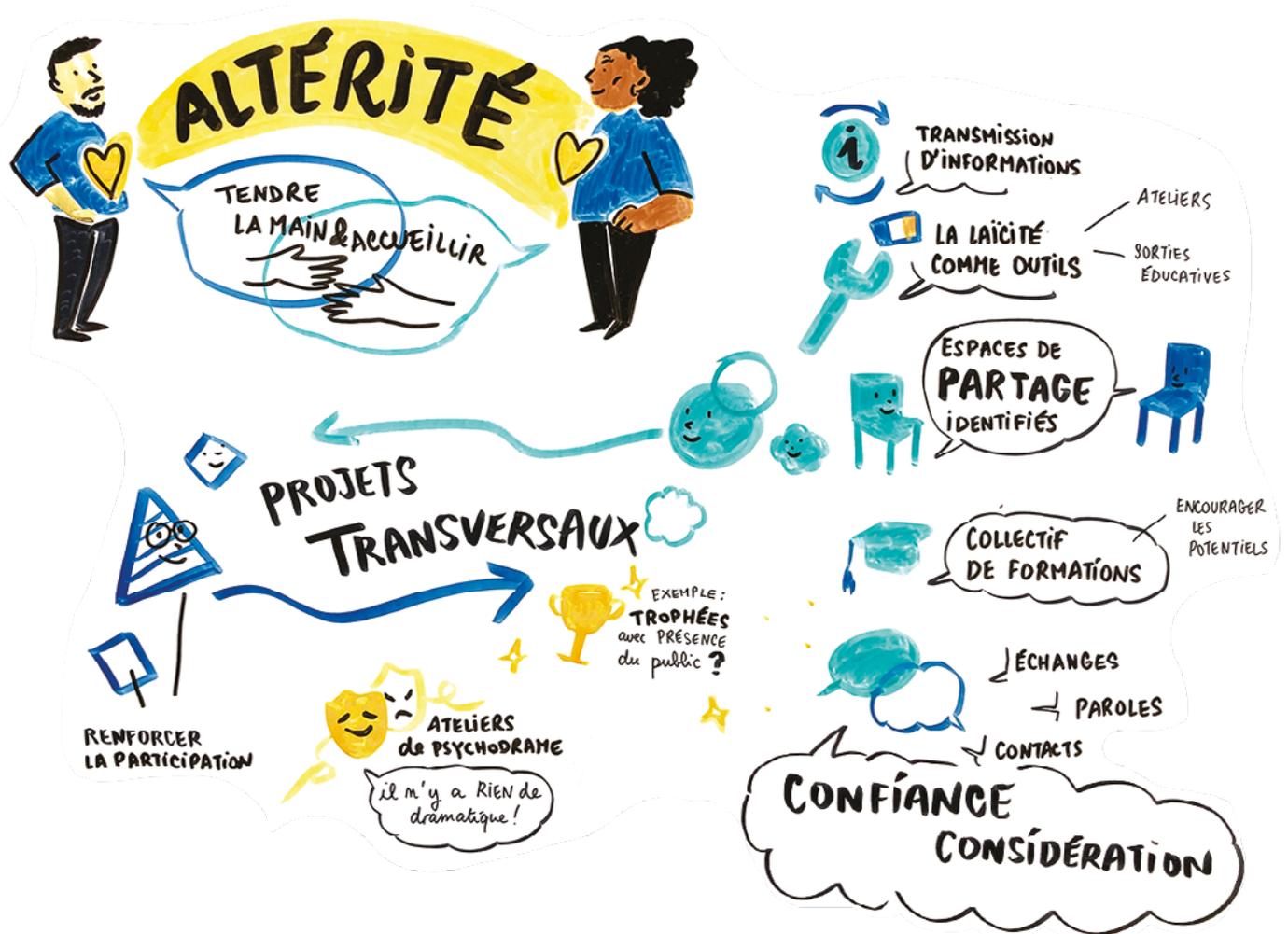
Espoir-CFDJ affirme le droit à un respect inconditionnel pour chaque individu, quels que soient son âge, son sexe, sa santé physique ou mentale, sa religion, sa condition sociale ou son origine culturelle. Ce respect se manifeste à travers l'accueil et l'accompagnement bienveillant, mettant en avant la dignité et le bien-être de chacun.

RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE :

Espoir-CFDJ s'engage à respecter les droits fondamentaux de la personne tels qu'ils sont énoncés dans des textes internationaux et nationaux, tels que la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Convention internationale des droits de l'enfant et la Charte des droits et libertés de la personne accueillie. Ces droits incluent notamment le droit à la dignité, à la liberté, à la sécurité et à la protection contre toute forme de discrimination ou de violence.

RESPECT DE L'ALTÉRITÉ ET DES IDÉES :

L'association reconnaît l'importance du respect de l'altérité et des différences individuelles, y compris des opinions et des idées divergentes. Cela implique d'entretenir des relations marquées par la confiance mutuelle, l'altruisme et la solidarité, favorisant ainsi un environnement inclusif et respectueux de la diversité.

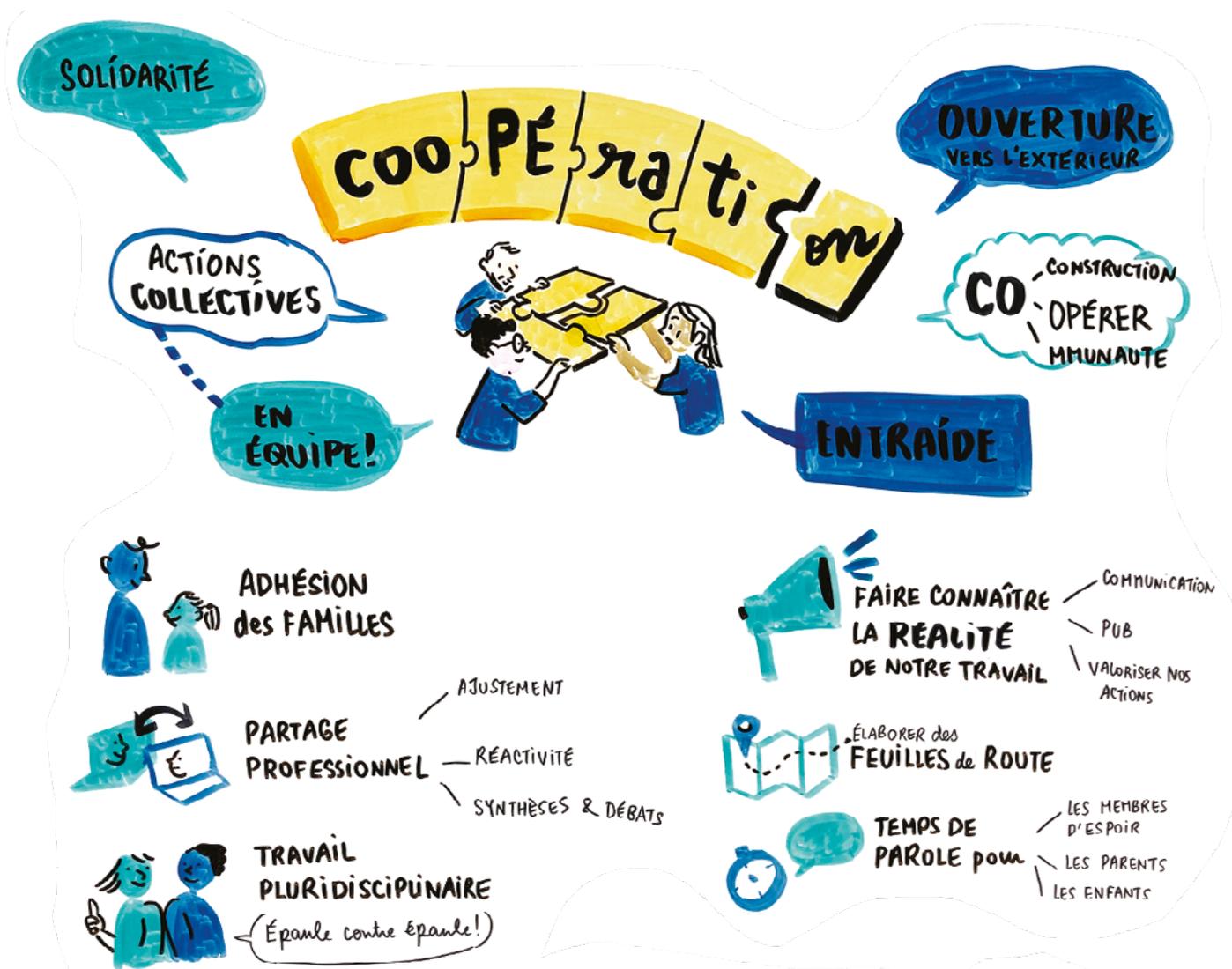


Vivre l'altérité, pour Espoir-CFDJ, signifie **embrasser une véritable ouverture à l'autre**. C'est reconnaître que chaque individu est unique, singulier et légitime dans son existence. C'est aussi se percevoir soi-même comme faisant partie d'un ensemble d'individus divers, où chacun apporte sa propre perspective et ses propres expériences de vie.

Prendre en compte l'altérité des personnes accueillies et accompagnées, qu'il s'agisse d'enfants ou de parents, implique de leur accorder une réelle possibilité de participer **activement** à la gestion de leur vie. Cela se traduit par une approche individualisée et attentive à chaque situation, où le respect de **l'autonomie** et de la **dignité** de chacun est primordial.

Dans ce cadre, Espoir-CFDJ s'engage à créer un environnement propice au développement de cette altérité chez les personnes qu'elle accompagne. Cela peut se faire en favorisant les échanges et les interactions entre individus de parcours et de cultures différents, dans le **respect mutuel** et la **bienveillance**.

L'altérité devient alors une source d'enrichissement mutuel, où les différences et les similitudes de chacun sont valorisées. Cette perspective favorise une dynamique de solidarité et d'interdépendance, où chacun contribue à la protection sociale et au bien-être collectif, dans un esprit de **complémentarité** et de **soutien réciproque**.



La coopération se traduit par la création et la réalisation de projets communs au sein de l'association. Cette valeur est mise en pratique comme suit :

FAIRE PROJET COMMUN ET ŒUVRE COMMUNE :

La coopération implique de travailler ensemble pour définir des objectifs communs et mettre en œuvre des actions concertées pour les atteindre. Cela nécessite un engagement collectif et une participation active de tous les membres de l'association.

ACTIVER LA COHÉRENCE ENTRE LES ACTEURS :

Espoir-CFD s'efforce d'assurer la cohérence et la coordination entre les différents acteurs impliqués dans ses activités, que ce soit au niveau local, régional ou national. Cela implique de prendre en compte les besoins et les perspectives de chacun, et d'évaluer régulièrement le processus et les résultats du projet avec l'ensemble des parties prenantes, y compris les associations, les partenaires, les enfants ou jeunes et les parents.

ÉVALUATION PERMANENTE ET DIALOGUE CONTINU :

La coopération implique un dialogue continu et une évaluation permanente des actions entreprises, dans le but d'améliorer constamment les pratiques et de maximiser l'impact des projets. Espoir-CFD encourage donc la participation active de tous les acteurs concernés dans ce processus d'évaluation et d'ajustement.



Notre vision de la citoyenneté repose sur la reconnaissance de chaque individu comme un **sujet de droit à part entière**, quels que soient son âge ou son parcours de vie. Cela implique d'accompagner les enfants et les jeunes dans la découverte de leurs droits et obligations, tout en respectant leur libre arbitre, et de les encourager à s'engager activement dans la société.

La construction de la citoyenneté se fait progressivement, au fil de l'âge et du développement du discernement. Les adultes jouent un rôle essentiel dans ce processus, en offrant un soutien qui favorise des **choix éclairés et autonomes**.

Il s'agit à cet effet de promouvoir dans tous les services et établissements **l'expression politique** des enfants, des jeunes mais aussi des parents, conformément à l'article 12 de la CIDE et aux termes de la loi du 2 janvier 2002. Par « expression politique », on entend celle de leurs difficultés et besoins, qui nécessite ses propres cadres de recueil et de prise en compte, mais aussi celle de leurs expertises d'expérience et d'usage, de leurs opinions, de leurs aspirations individuelles et collectives et de leurs propositions d'intérêt général. Cette expression requiert, chaque fois que possible, des supports et des vecteurs accessibles ainsi que des suites concrètes, et ceci tant au niveau de chaque service et établissement (via le Conseil de la Vie Sociale et tous autres dispositifs appropriés) que, centralement, au niveau de l'association.

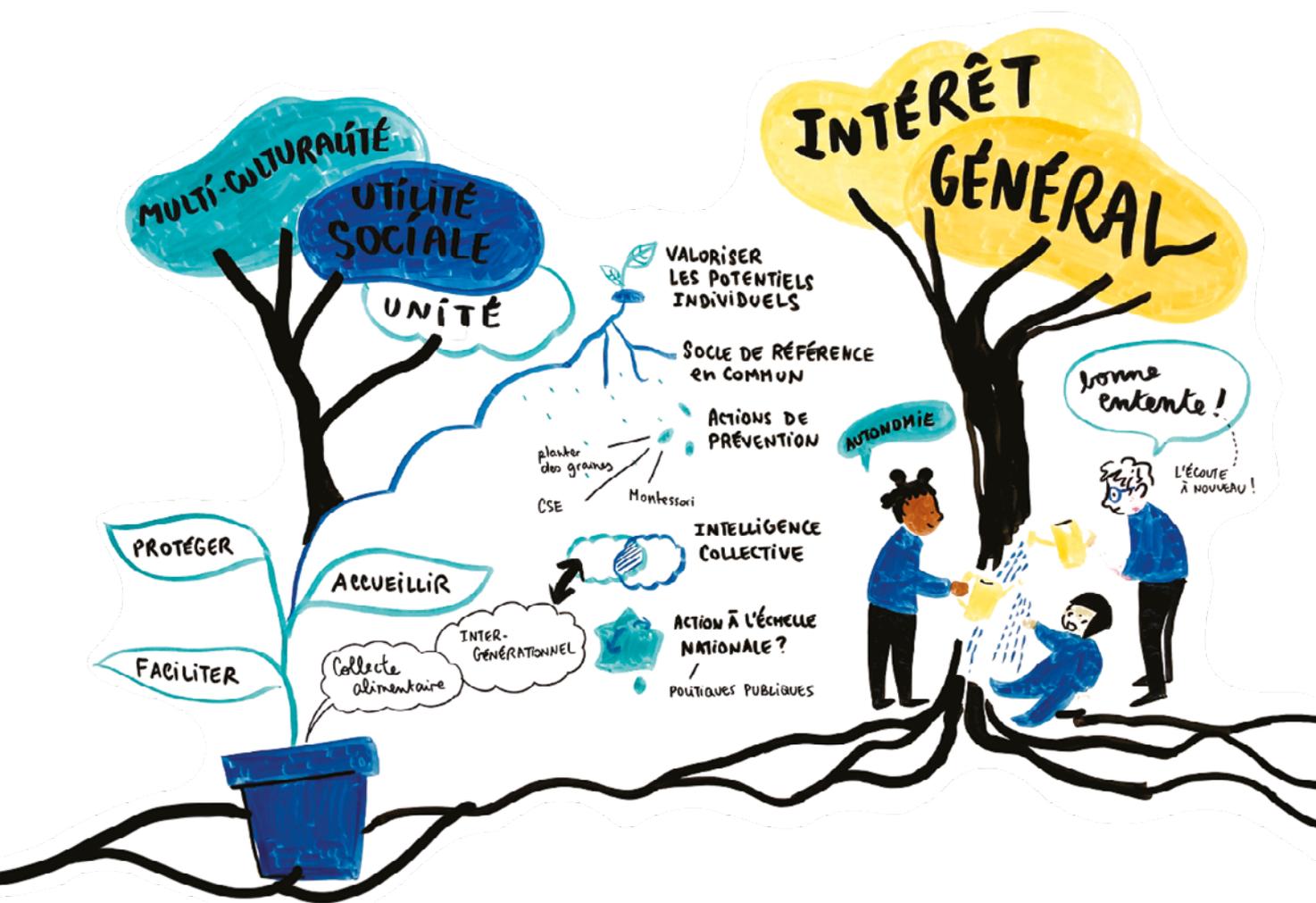
Promouvoir la citoyenneté signifie également promouvoir des valeurs telles que **la laïcité**, afin de garantir la **liberté de conscience et le respect de la diversité des croyances et des opinions**. Ce soutien permet aux jeunes de se forger leur propre identité citoyenne, de participer activement à la vie de la société, et de développer un esprit critique tout en respectant la collectivité.

L'engagement d'Espoir-CFDJ envers la citoyenneté se manifeste également par la garantie des droits des personnes accompagnées, notamment en fournissant une information claire sur leurs droits et en assurant un accès effectif à ceux-ci. Cet accompagnement prend la forme d'un soutien humain et juridique pour aider les individus à défendre leurs droits dans différents aspects de leur vie.

La citoyenneté suggère l'inclusion de la personne et repose sur l'idée que chaque individu fait partie intégrante de la société, avec des droits et des obligations qui lui permettent de participer activement à la vie collective. L'inclusion est donc un élément fondamental de la citoyenneté. Espoir-CFDJ encourage l'inclusion des personnes, notamment les plus vulnérables, en leur offrant des opportunités pour s'engager dans la vie publique, accéder aux services de base, et exercer pleinement leurs droits. Cela passe par des actions telles que l'éducation à la citoyenneté, la sensibilisation aux droits et obligations, et l'accompagnement des personnes pour surmonter les obstacles qui pourraient entraver leur participation à la vie collective.

Enfin, promouvoir la citoyenneté inclut de s'engager dans des actions de plaidoyer associatif, pour influencer le débat public et défendre les droits et intérêts des personnes les plus vulnérables. Espoir-CFDJ, à travers ces actions, contribue activement à la construction d'une société plus équitable, solidaire et respectueuse des droits de chacun.





Porter l'intérêt général comme valeur centrale pour Espoir-CFDJ implique de se placer au service du bien-être du plus grand nombre, en particulier des personnes les plus fragiles et vulnérables de la société.

CELA SE TRADUIT PAR PLUSIEURS ENGAGEMENTS ET ACTIONS :

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES PLUS FRAGILES :

Espoir-CFDJ s'engage à soutenir et à accompagner individuellement les personnes les plus fragiles, en leur fournissant un **soutien personnalisé adapté** à leurs besoins spécifiques. Cela peut inclure un accompagnement social, éducatif, psychologique ou juridique, visant à renforcer leur autonomie et leur bien-être.

INTERVENTION SUR LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ :

En plus d'aider les personnes fragiles de manière individuelle, Espoir-CFDJ s'efforce également d'intervenir sur les causes profondes de leur fragilité. Cela peut impliquer des actions de plaidoyer, de sensibilisation et de mobilisation sociale visant à **promouvoir la justice sociale** et à **lutter contre les inégalités et les injustices.**

PENSÉE GLOBALE, ACTION LOCALE ET TRANSNATIONALE :

Espoir-CFDJ adopte une **approche holistique**, en considérant les enjeux locaux dans un contexte plus large et en tenant compte des dimensions transnationales des problématiques sociales.



AGIR CONTRE LA DÉSAFFILIATION SOCIALE :

La désaffiliation sociale se caractérise par la **rupture** des liens avec les institutions sociales (comme la famille, l'école, le travail, etc.) et peut conduire à l'exclusion et à la marginalisation. Pour Espoir-CFDJ, les actions consistent à prévenir et à réduire l'isolement des individus en **renforçant leurs liens sociaux** et en les accompagnant pour les aider à retrouver des relations sociales, un soutien communautaire, et un accès aux services essentiels.

AGIR ENSEMBLE POUR UN AVENIR PARTAGÉ ET DURABLE :

L'association reconnaît l'importance de travailler ensemble dans une perspective de solidarité et de développement durable. Cela implique de prendre en compte les besoins et les aspirations de l'ensemble de la communauté, en veillant à préserver les ressources naturelles et à **promouvoir un mode de vie respectueux de l'environnement pour les générations futures.**

UNE CAPACITÉ À EXPÉRIMENTER QUI SE REFLÈTE DANS LA DIVERSITÉ DES STRUCTURES

La capacité à expérimenter d'Espoir-CFDJ se reflète dans la diversité des structures qu'elle a créées au fil du temps, ainsi que dans les initiatives originales. Parmi celles-ci, retenons quelques exemples :



ACCUEILS DE JOUR À ALFORTVILLE ET À CRÉTEIL :

Espoir-CFDJ a créé des Accueils de Jour à Alfortville et à Créteil, offrant des services de **soutien** et **d'accompagnement** aux jeunes de la région.

INTERVENTION SOCIALE EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE EN SEINE-ET-MARNE :

Cette initiative implique une présence sociale dans les commissariats de police et en gendarmerie en Seine-et-Marne, offrant un **soutien** et une **assistance** aux jeunes (victimes ou mis en cause) en difficulté qui entrent en contact avec les forces de l'ordre.

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES À CRÉTEIL ET À CACHAN :

Ces points d'accueil et d'écoute jeunes offrent un espace **sûr** et **confidentiel** où les jeunes peuvent trouver du soutien, des conseils et des ressources pour faire face à leurs difficultés et à leurs préoccupations.

INITIATIVES DES SALARIÉS COMME LE «CAMION CRÊPES» :

L'association encourage les initiatives des salariés, telles que le «Camion crêpes», qui témoignent de sa culture **d'innovation** et de son engagement à trouver des **moyens créatifs** pour atteindre et soutenir les jeunes.

**INTÉGRATION DU SERVICE EDUCATIF
NORD DE LA SAUVEGARDE
DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE
DE SEINE-ET-MARNE :**

Cette intégration **renforce les capacités d'intervention** d'Espoir-CFDJ dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'adolescence en Seine-et-Marne.

**CRÉATION DE L'AEMO-RENFORCÉE
EN 2015 :**

L'AEMO-Renforcée, créée en 2015, témoigne de l'engagement continu d'Espoir-CFDJ à fournir des services **d'action éducative** en milieu ouvert renforcés pour les jeunes en difficulté et leurs familles.

CRÉATION DE L'AFAC

(ASSOCIATION FAIRE APPRENDRE CONSTRUIRE) :

L'AFAC avait pour mission de développer des chantiers éducatifs offrant aux jeunes des opportunités d'apprentissage pratique et d'insertion professionnelle. Avec la dissolution de l'AFAC, Espoir-CFDJ a désormais élargi son champ d'action dans le domaine de **l'insertion professionnelle**.

L'intégration de l'association **Jeunes Errants de Seine-et-Marne** en 2014 a marqué un tournant important pour Espoir-CFDJ, en l'engageant dans l'accueil et le soutien des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA). Cette démarche a été renforcée par la création de **Cap Espoir** en 2014 et du **DAMIE** en 2016, démontrant ainsi l'engagement prolongé de l'association envers cette population vulnérable.

En fusionnant avec l'association des **Fermiers de la Francilienne** le 1er janvier 2019, Espoir-CFDJ a élargi son champ d'action et ouvert de nouvelles perspectives de développement. Cette fusion offre des opportunités pour l'association de s'impliquer dans des domaines tels que l'accueil des personnes sous mains de justice, l'éducation au développement durable et la promotion de la citoyenneté.

Ces évolutions témoignent de la volonté d'Espoir-CFDJ d'adapter ses actions aux besoins émergents de la société et de renforcer son engagement envers les populations les plus vulnérables. En **élargissant son champ d'action** et en **développant de nouveaux partenariats**, l'association continue de jouer un rôle crucial dans la promotion du bien-être et de l'inclusion sociale des jeunes et des personnes en difficulté.

NOTRE VISION

L'association valorise son **autonomie décisionnelle** et son **indépendance**, tout en affirmant son **caractère laïque**. Cela signifie qu'elle prend ses décisions de manière responsable, en se basant sur ses propres valeurs et principes, et en respectant la diversité des croyances et des opinions.

Espoir-CFDJ est profondément enracinée dans les territoires où elle opère, et elle agit au sein d'un **écosystème citoyen**. Cela implique une collaboration étroite avec les acteurs locaux, les associations, les institutions et les citoyens, dans le but de garantir les droits des personnes et de **servir l'intérêt général**.

Nous avons la volonté de nous inscrire dans des logiques de **protection globale de l'environnement et de la diversité des êtres qui l'habitent**. Nous sommes promoteurs d'une éducation pensée et agie en coopération, considérée comme un bien commun, qui sécurise les enfants et les jeunes tout en favorisant leur émancipation. Par nos engagements, nous voulons être des **acteurs de la société de demain**, particulièrement grâce à l'impact de notre travail auprès des enfants et des jeunes.

NOS MOYENS D'ACTION

L'association Espoir-CFDJ, bien plus qu'une structure juridique gestionnaire, incarne un ensemble de **valeurs** et d'**objectifs** partagés par ses adhérents et administrateurs.

Ainsi, l'association Espoir-CFDJ a pour objectifs, dans tous les domaines sociaux et éducatifs, hors de toute préoccupation politique ou confessionnelle :



DE SE CONSACRER À OFFRIR UN SOUTIEN ET UNE AIDE AUX JEUNES, AUX FAMILLES ET AUX MAJEURS DÉFAVORISÉS OU EN VOIE DE L'ÊTRE.

Cela peut prendre la forme d'un accompagnement personnalisé, de prises en charge en internat ou en hébergement spécialisé, ainsi que d'interventions en milieu ouvert, en accueil familial, en prévention spécialisée, en accueil de jour et en médecine préventive.



DE S'ENGAGER À CONTRIBUER À L'ÉDUCATION ET À LA RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ.

Cela implique de fournir des programmes éducatifs adaptés, des formations professionnelles, ainsi que des actions visant à renforcer les compétences sociales et professionnelles des bénéficiaires.



DE RESTER ATTENTIVE AUX ÉVOLUTIONS DE LA QUESTION SOCIALE ET DE LA QUESTION ÉDUCATIVE ET AUX DYSFONCTIONNEMENTS QUI PEUVENT SURVENIR.

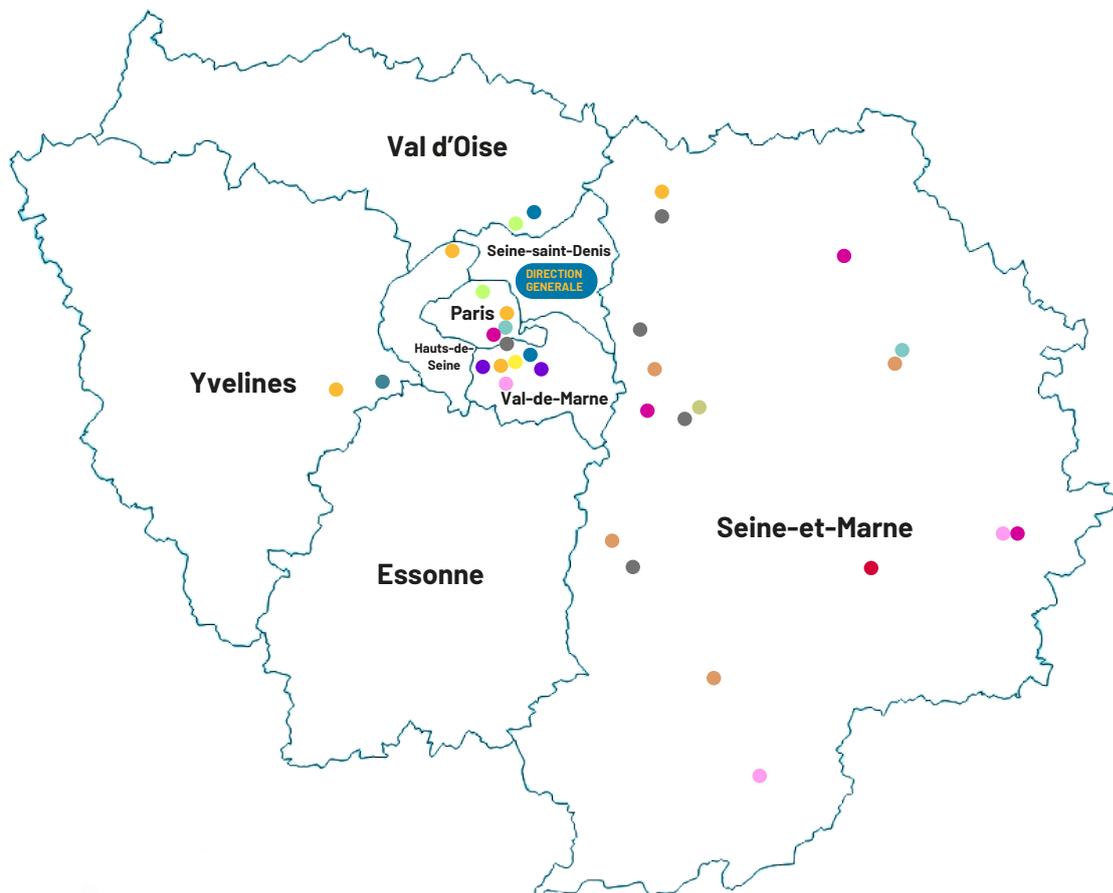
Son objectif est de proposer et de mettre en œuvre des réponses nouvelles et adaptées, en vue de favoriser la cohésion sociale et d'améliorer la qualité de vie des personnes concernées.

Pour réaliser ses actions, l'association Espoir-CFDJ gère des établissements, services et activités. Les services mis en place par Espoir-CFDJ sont conçus et mobilisés en fonction des objectifs définis par les adhérents et les administrateurs, assurant ainsi une cohérence et une efficacité dans leur mise en œuvre.

PARMI CES SERVICES, ON RETIENDRA :

- ♥ Des établissements destinés à l'accueil et l'hébergement d'enfants, d'adolescents ou d'adultes
- ♥ Des services d'accueil familial
- ♥ Des services missionnés pour travailler auprès de jeunes migrants
- ♥ Des services de mesures éducatives et d'investigations éducatives en milieu ouvert
- ♥ Des services et équipes de prévention spécialisée
- ♥ Des structures de soutien à l'enfant, à l'adolescent et à sa famille
- ♥ Des consultations spécialisées (accompagnement juridique, soutien face aux souffrances psychiques)
- ♥ Des fermes pédagogiques
- ♥ Des chantiers éducatifs et un soutien à l'insertion par l'activité économique
- ♥ Des accueils de personnes sous-main de justice

IMPLANTATION DES SERVICES EN 2024 :



NOS FORCES

Espoir-CFDJ bénéficie de plusieurs forces qui font sa singularité et sa capacité à répondre efficacement aux besoins des personnes qu'elle accompagne :

HÉRITAGE CULTUREL ET HISTORIQUE :

L'association puise sa force dans son héritage culturel et historique, qui lui confère une légitimité et une expérience précieuses dans le domaine de la protection de l'enfance. Son parcours illustre sa capacité à surmonter les défis et à s'adapter aux évolutions de la société.



SAVOIR-FAIRE DIVERSIFIÉS, ET ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES :

Espoir-CFDJ s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires dotées de nombreux savoir-faire. Cette diversité de compétences et d'expertises favorise la transversalité des approches et permet un accompagnement global et adapté des publics.

RÉACTIVITÉ ET INNOVATION :

L'association se distingue par sa capacité à réagir rapidement aux nouvelles problématiques et à proposer des solutions expérimentales et pertinentes. Son ouverture aux expérimentations lui permet d'explorer de nouvelles pistes et d'adapter ses pratiques aux besoins émergents.

GOVERNANCE ADMINISTRATIVE MODERNISÉE :

Espoir-CFDJ bénéficie d'une gouvernance administrative organisée et modernisée, qui lui permet de répondre efficacement aux besoins des personnes accompagnées. Cette structuration entre le siège et les délégations territoriales favorise une gestion efficiente et une prise de décision adaptée.

GESTION RIGOUREUSE DES FONDS PUBLICS ET DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES AUTONOMES :

L'association gère avec rigueur les fonds publics qu'elle reçoit, tout en cherchant à développer des ressources autonomes. Cette approche lui permet de garantir sa pérennité financière et de disposer de marges de manœuvre pour innover et répondre aux besoins spécifiques des publics.

AFFIRMATION COLLECTIVE DU DROIT DES PERSONNES ET APPROCHE GLOBALE :

Espoir-CFDJ place au cœur de son action le droit des personnes et adopte une approche globale qui prend en considération l'individu dans sa globalité. Cette approche favorise l'autonomisation et l'exercice du pouvoir d'agir des personnes accompagnées, en valorisant leurs connaissances expérientielles, leurs compétences et leurs ressources propres.

UN CONTEXTE EN MUTATION

source d'inspiration et d'innovations

Le projet associatif d'Espoir-CFDJ doit prendre en compte les **évolutions des contextes** dans lesquels il s'inscrit.

Aux évolutions des familles et aux changements sociétaux tels que la crise économique, la précarisation de l'emploi, le chômage, s'ajoute le désengagement de l'État dans la protection de l'enfance. Tout ceci a des incidences indiscutables dans les modes d'approche de la prise en charge de la protection de l'enfance.

Si de nombreux acteurs concourent directement ou indirectement aux missions de prévention et de protection : l'État, le Département, les Communes, la CAF, les associations, parfois **l'absence de lien** entre ces acteurs a pour conséquence de produire une détérioration des situations familiales qui interroge le sens de leurs interventions respectives et appelle à se mobiliser autour d'un travail de concertation.

Le **contexte financier** met en évidence les difficultés budgétaires des collectivités en général et des départements en particulier. Au fil des années, dans la recherche de l'équilibre budgétaire, les départements sont confrontés à des évolutions sensibles, des développements contraints dans l'évolution globale de leurs dépenses de fonctionnement, imposés par les transferts de compétences et les évolutions de la demande sociale.

Tout cela limite leurs marges de manœuvre et les contraint à passer par un examen attentif de leurs dépenses en poursuivant la recherche d'économies lorsque cela est possible. Cela contraint les structures associatives à **réfléchir à des modèles économiques innovants** et visant une plus grande autonomie financière.

Ce contexte fait aussi émerger de nouvelles volontés d'engagement solidaires et de mécénats que les associations doivent capter et accompagner.

L'intrication des caractéristiques économiques, résidentielles, éducatives, sanitaires, psychologiques s'observe sur fond de **transformations complexes** des structures familiales (fragilisation des couples conjugaux, foyers monoparentaux, familles recomposées, reconnaissance de l'homoparentalité).

Des besoins sociaux en partie inédits apparaissent avec l'accueil croissant de Mineurs Non Accompagnés (MNA) et, plus généralement, de flux migratoires impliquant des jeunes adultes et des familles. Ils font obligation à des acteurs comme Espoir-CFDJ de développer de nouvelles mobilisations et de nouveaux partenariats tout en s'appuyant sur les connaissances expérientielles des personnes sur leurs compétences et sur leurs ressources.

Véritables leviers d'amélioration du capital humain des associations, de nouvelles formes

d'engagement civique et citoyen se manifestent chez les jeunes, pendant que les seniors sont de plus en plus longtemps actifs dans la vie sociale, et notamment, associative.

Le **renforcement du bénévolat** est aussi une piste de développement pour Espoir-CFDJ afin d'accompagner les activités des établissements et initier des projets de terrain.

Le contexte politique, institutionnel et législatif en fluctuation constante, à tout le moins insécurisant, invite quant à lui d'une part, à toujours s'adapter aux évolutions des politiques sociales, éducatives, socio-éducatives et localement, aux changements d'interlocuteurs ; d'autre part, à rester vigilant sur les écarts entre les évolutions politiques et les pratiques afin de rester capable de porter des plaidoyers.

La logique de « parcours » portée par les politiques publiques nous invite tout particulièrement à nous repenser au sein des **réseaux d'acteurs** auxquels nous participons. Il est devenu indispensable de connaître l'environnement local des services et des établissements de l'association.

Ainsi, la cartographie de l'écosystème des autres acteurs locaux est un support pour identifier et développer des partenariats et des coopérations nouveaux, répondre au plus près aux besoins multiples et complexes des personnes accueillies et accompagnées et pour inscrire l'ensemble des acteurs de l'association Espoir-CFDJ dans des logiques de parcours partagés.

La **numérisation croissante**, voire invasive, des supports d'échanges caractérise aussi le nouveau contexte de relations sociales, éducatives et institutionnelles. Le numérique devient un nouveau territoire d'action tant sur le plan de l'accès aux droits, du développement de nouvelles façons d'échanger, de communiquer et de travailler que sur le plan de la prévention des risques émergents associés à ses mésusages, notamment chez les enfants et les jeunes (captation par les réseaux sociaux, cyberharcèlements, complotisme).

Le contexte de notre action est enfin marqué par la question du **développement durable**. L'accompagnement de personnes (mineures/majeures en détresse ou en difficulté) passe en partie, par la transmission de valeurs et savoir être. On parle de « bienveillance » et de « prendre soin », et cela passe aussi par le respect de l'environnement. Il importe de rechercher des moyens pour que, au quotidien et dans le cadre de projets concertés, accompagnés et accompagnants prennent leur part pour promouvoir un développement durable à différentes échelles spatio-temporelles. L'apprentissage par le « faire » dans nos structures est au cœur d'un développement vertueux pour rapprocher les êtres humains les uns des autres et de leur environnement.

LE BILAN

le projet associatif 2019-2024

L'association Espoir-CFDJ porte un certain nombre d'ambitions, nourries par son histoire et portées par son actualité qui constituent autant d'engagements pour **guider** son devenir et la doter au fur et à mesure des moyens d'y parvenir.

Si elle forme le projet de maintenir au meilleur niveau ses prestations et de tenir les engagements d'ores et déjà souscrits auprès des pouvoirs publics, elle entend franchir une **étape majeure d'ici 2030** en développant de nouvelles ambitions en lien avec l'écosystème.

L'association Espoir-CFDJ s'instruit et se nourrit

de ses faiblesses et de ses forces, en tire constats et enseignements, les confronte aux réalités évolutives de ses contextes d'interventions et, sur ces bases, se montre capable d'explorer et d'expérimenter au fur et à mesure de nouveaux positionnements et de nouvelles réponses.

C'est dans cet esprit qu'a été mené le bilan du projet associatif 2019-2024.

Cette démarche a mis en lumière les **aspects positifs à capitaliser** et les **défis à relever** pour améliorer la qualité des services et accroître son impact dans le domaine de la protection de l'enfance :

STRUCTURER ET RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES :

Il convient de structurer et renforcer la coopération entre Espoir-CFDJ et les quatre partenaires institutionnels et financiers que sont le Conseil départemental, le Rectorat, l'ARS, et la CAF, mais aussi, le cas échéant, avec les communes ou les communautés de communes.

L'élaboration d'une Convention Pluriannuelle permettrait de formaliser les engagements de chaque partie, d'assurer une vision commune et une cohérence d'action sur plusieurs années, et de clarifier les rôles et les responsabilités de chaque partenaire.

DÉVELOPPER LES APPROCHES CO-ÉDUCATIVES :

C'est en maintenant un dialogue ouvert et constant entre tous les acteurs impliqués autour de l'enfant et avec lui que nous réussirons à créer un environnement éducatif global et inclusif où chaque partie prenante contribue de manière complémentaire au développement et à l'épanouissement de l'enfant.

MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS THÉRAPEUTIQUES COMPLEXES DES JEUNES ACCUEILLIS :

L'identification des besoins thérapeutiques spécifiques de certains jeunes accueillis et les limites de la réponse à ces besoins au sein de l'accueil familial spécialisé soulignent la complexité de l'accompagnement.

COORDONNER LES INTERVENTIONS EN ACTION SOCIALE :

la complexité des problèmes d'exclusion exige une réponse globale et coordonnée de la part de tous les acteurs de l'action sociale. La prévention spécialisée, intégrée dans les politiques transversales, joue un rôle crucial dans ce contexte.

En renforçant les partenariats, en élaborant des politiques transversales, et en favorisant l'intégration sociale, il est possible de créer un environnement où chaque acteur connaît et respecte les missions des autres, permettant ainsi un développement social harmonieux et durable.

CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT, LA RECONNAISSANCE ET LES FINANCEMENTS DES DEUX PAEJ D'ESPOIR :

À cet effet, ceux-ci se sont proposé de réactiver et de promouvoir (et peut-être à terme d'animer) la coordination des PAEJ associatifs et municipaux du Val-de-Marne, dans le triple objectif : d'harmoniser leurs relations avec la CAF, l'ARS, la DASDEN, le Conseil Départemental, les communes et les intercommunalités ; de veiller à la cohérence géographique de leurs présences et offres de services ; d'encourager, entre leurs équipes, les partages de ressources et de bonnes pratiques.

INITIER DES EXPÉRIMENTATIONS :

Pour répondre aux besoins thérapeutiques spécifiques des jeunes accueillis en milieu familial spécialisé, il est nécessaire de mettre en place des expérimentations et des initiatives adaptées. Pour exemple, la création d'une unité « Accueillir autrement » permettrait, grâce à l'accueil séquentiel, de surmonter les difficultés identifiées en assurant un hébergement en famille d'accueil durant les weekends et de retourner en foyer en semaine.

AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ACCUEILLIS EN APPARTEMENTS ÉDUCATIFS :

Il s'agit de mobiliser des ressources humaines supplémentaires pour un soutien plus personnalisé. Pour exemple, lancer un programme de parrainage bénévole pour les jeunes, avec des « tiers dignes de confiance », impliquer la famille élargie des jeunes dans le processus éducatif lorsque cela est possible.

ASSURER UNE PRISE EN CHARGE ADÉQUATE ET RESPECTUEUSE DES ENFANTS MINEURS PROTÉGÉS EN SITUATION DE HANDICAP :

Les enfants mineurs protégés en situation de handicap doivent avoir un accès adéquat à des services spécialisés en fonction de leur handicap. Cela inclut les services sociaux, de santé, d'éducation, ainsi que les associations spécialisées dans le handicap. Cette coordination permet d'assurer une approche globale et cohérente, évitant les doublons et les lacunes dans la prise en charge.

ACCUEILLIR LES JEUNES AU-DELÀ DE 18 ANS :

Il s'agit de soutenir les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte en assurant une continuité de l'accompagnement pour ceux qui en ont besoin. Cette mesure pourrait s'organiser autour d'un contrat jeune majeur pour ceux poursuivant leurs études ou n'ayant pas de soutien familial, par un soutien personnalisé en fonction de leurs besoins spécifiques (études, formation, insertion professionnelle), par un partenariat avec des structures de formation pour en faciliter l'accès.

DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT À LA CITOYENNETÉ :

Le développement de l'accompagnement à la citoyenneté pour les jeunes majeurs est essentiel pour favoriser leur intégration sociale et leur engagement actif. En mettant en place des programmes d'éducation civique, des opportunités de participation active, des initiatives de mentorat, et en collaborant avec les institutions éducatives, les collectivités locales, et les organisations de la société civile, il est possible de créer un environnement propice à l'émergence de citoyens engagés et responsables.



Le projet associatif 2025-2030, ainsi construit sur cette analyse approfondie, s'attachera à offrir un accompagnement holistique et personnalisé aux jeunes accueillis et accompagnés au sein d'Espoir-CFDJ.

LES 6 ORIENTATIONS

à l'horizon 2030

Le projet associatif 2025-2030 se construit autour de 6 orientations majeures visant à améliorer l'accompagnement offerts aux jeunes et aux familles.

Ces orientations sont interdépendantes et s'étayent les unes, les autres.

Elles dégagent explicitement des objectifs associatifs déjà assignés, prolongent des résultats déjà acquis sur lesquels il convient de s'appuyer, tentent de tirer les leçons de nos échecs ou lacunes ; en tout cas, elles tracent les pistes fondamentales à suivre sur la durée.

N°1

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'ESPOIR-CFDJ

Après avoir jugulé une crise sévère la mettant en péril et adopté des process et une organisation adaptés, avec une direction générale renouvelée et structurée, avec une image restaurée, ESPOIR fait le choix délibéré de la croissance.

À cet effet plusieurs pistes seront travaillées :



La **reprise d'associations** présentes sur le secteur sur des activités proches mais ne disposant plus de la capacité de mener à bien les missions qui leur sont confiées ;



La **recherche de fonds propres** (dons, mécénat, etc.) permettant d'innover sans attendre des fonds publics ou de mener des actions propres conformes au projet associatif



Le **développement d'un réseau de partenaires** qui partagent les mêmes valeurs et objectifs que l'association permettant ainsi d'accéder aux ressources nécessaires dans la mise en œuvre de projets communs coconstruits.



Une **réflexion sur l'adéquation du statut d'association reconnue d'utilité publique** au regard des différents enjeux (démocratie interne, recherche de fonds, etc.)



La **recherche d'entreprises** qui souhaitent investir dans des initiatives de responsabilité sociale et qui peuvent offrir des financements, des compétences, ou des produits.



L'**adaptation de la gouvernance associative** ajustée à l'implantation sur plusieurs départements d'Île de France, voire par-delà.



Le **développement de nouvelles activités** dans le champ de l'enfance et de la jeunesse entendu largo sensu par-delà la stricte protection de l'enfance (soutien aux familles, éducation, insertions sociale et économique, etc.)



En toute hypothèse la **recherche de nouvelles adhésions** et la montée en puissance d'une nouvelle génération d'administrateurs.

N°2

VEILLER PLUS QUE JAMAIS À LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

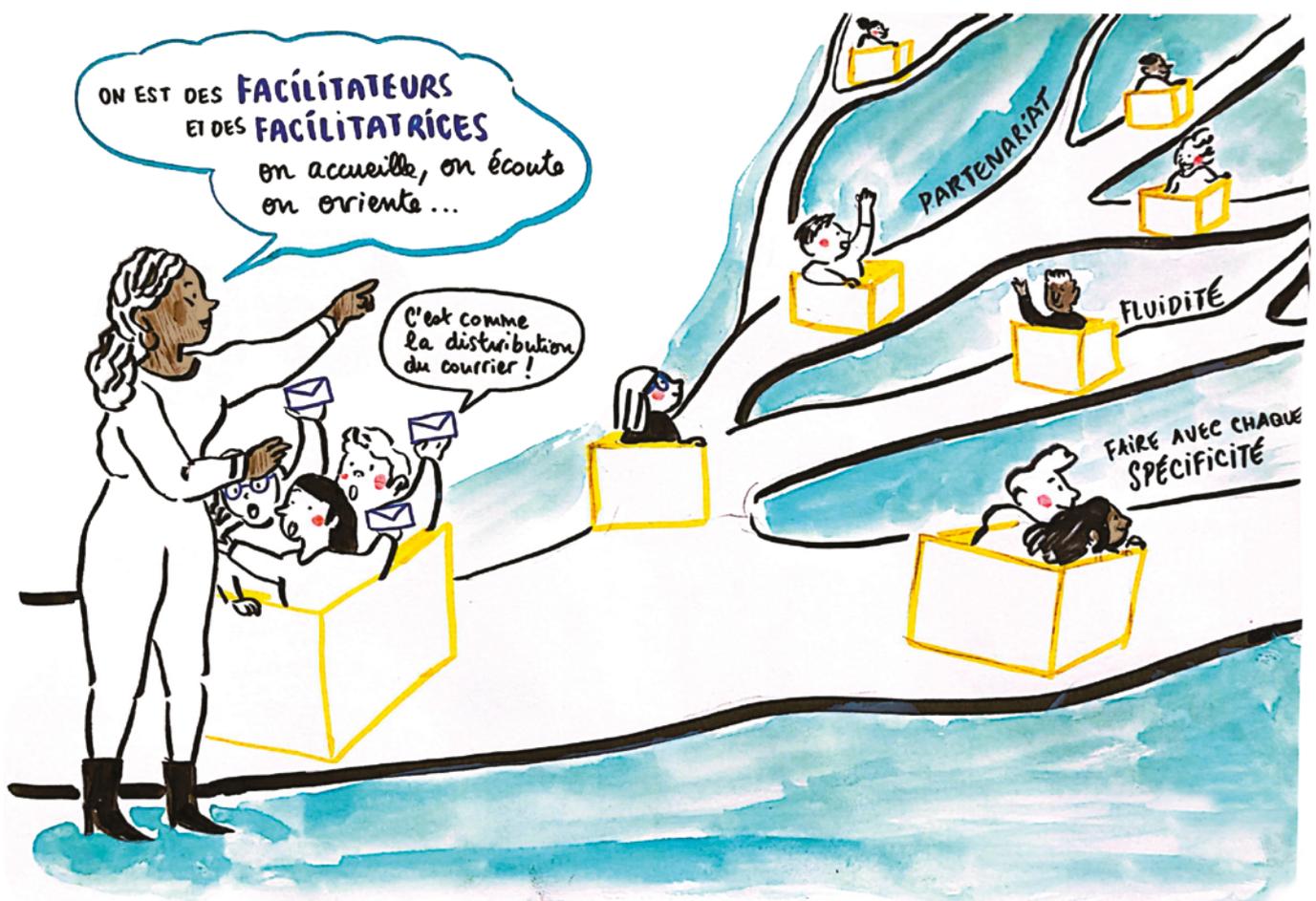
Comme prestataire de services de la puissance publique d'Etat et territoriale et par les démarches qu'elle développera proprio sensu, Espoir-CFDJ se doit d'être identifiée comme menant des actions de qualité répondant aux standards « techniques » du moment, mais déjà prenant en compte les droits des personnes accompagnées, enfants comme adultes.

Renforçant les efforts déjà développés en ce sens, Espoir-CFDJ aura encore :

 le souci d'une **formation permanente** interne et externe

 la mise en œuvre de **fonctions transversales** dans le champ juridique et sanitaire pour répondre aux attentes exprimées par les terrains

 la volonté de mettre en œuvre des **démarches d'évaluation** pour répondre aux obligations légales mais aussi s'assurer elle-même des prestations avancées



N°3

DÉPLOYER UNE DÉMARCHE FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Garantir le fonctionnement quotidien des services de l'association Espoir-CFDJ tout en poursuivant une stratégie de développement ambitieuse nécessite une approche **équilibrée et intégrée**.

Pour cela, plusieurs axes doivent être pris en compte, incluant des démarches de qualité, la gestion des risques, la **gestion des ressources humaines**, la **gestion locative** pour faciliter le quotidien avec des espaces adaptés et la **mutualisation des partenariats**.

Entreprise sociale certes, mais déjà entreprise salariant aujourd'hui quasiment 500 ETP, Espoir-CFDJ se doit d'avoir une **véritable politique des personnels** – recrutement et accueil des nouveaux salariés, accompagnement des personnels, gestion de la souffrance au travail, plan de carrière, etc.

À cet effet, **des temps et des lieux de dialogue** – indépendamment de ceux prévus par la loi – seront maintenus ou développés (site internet, conférence du président, journées associatives spécifiques ou autour de l'AG, séminaire Administrateurs-CODIR, lien CA et services, etc.)

LE TRAVAIL SOCIAL EST UN ENGAGEMENT

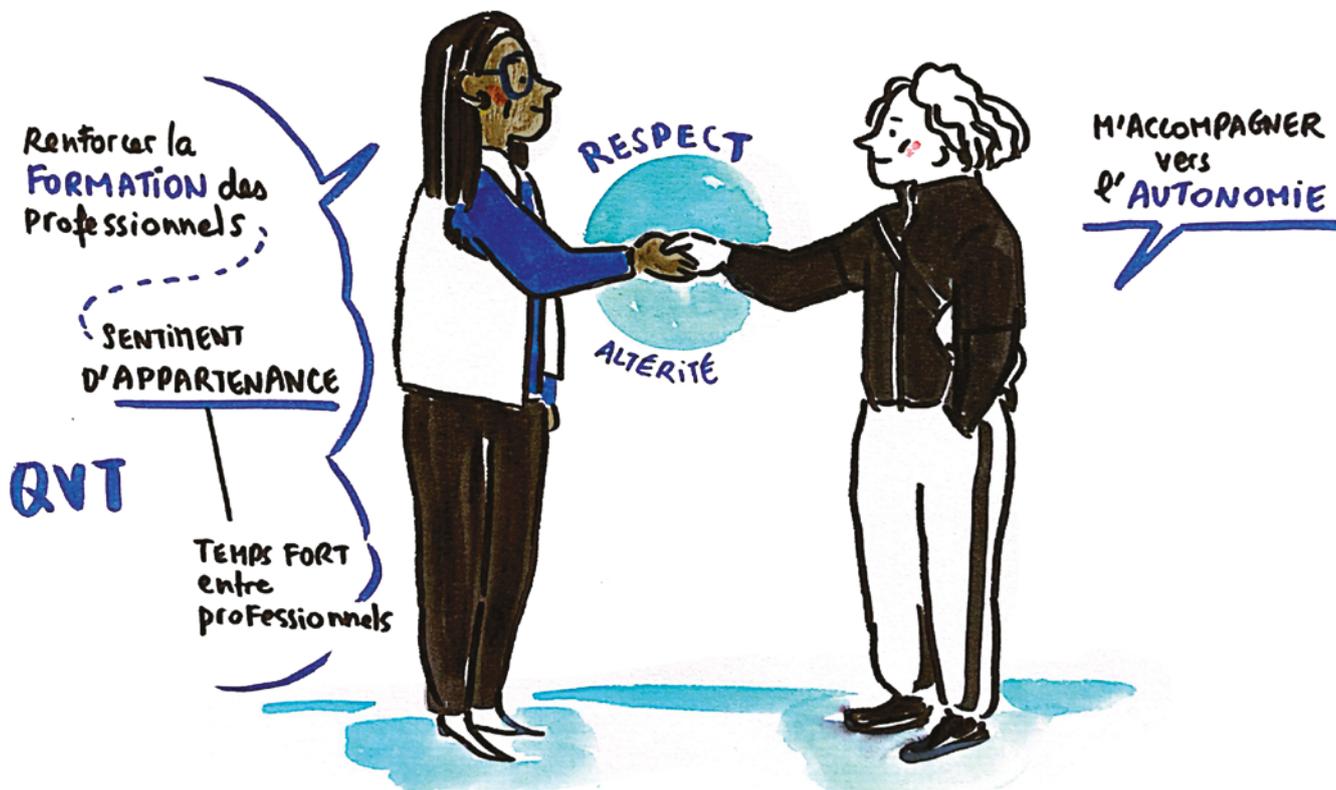


TABLE RONDE

TRAVAILLER EN RÉSEAU

De l'importance d'entretenir des PARTENARIATS de PROXIMITÉ

Avec LES ASSOCIATIONS, LA POLICE, LES PROFESSIONNELS SOCIAUX

FAIRE DU LIEN

C'EST UN TRAVAIL DE CONFIANCE, A TOUJOURS RENOUVELER

ON PART DES JEUNES ET DE LEURS BESOINS

on parle leur langue



N°4

CONSTRUIRE UNE IMAGE ESPOIR-CFDJ ET UN SENTIMENT D'APPARTENANCE DES ADHÉRENTS ET SALARIÉS

Prolongeant les démarches entreprises pour se doter d'une réelle signalétique dans cette dernière période, Espoir-CFDJ forme le projet d'être mieux identifiée dans le champ social et, pourquoi pas, plus largement par la qualité reconnue des prestations livrées, par sa disponibilité et sa capacité à répondre rapidement et positivement aux sollicitations sociales, par la force et la constance de son engagement dans le champ de l'éducation et de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; par son approche globale la protection familiale ; par ses valeurs et sa capacité à répondre à d'éventuels dysfonctionnements.

 Des initiatives comme les trophées d'Espoir-CFDJ, élargies à des nouvelles associations, ou la diffusion dans et par-delà ESPOIR des documents techniques (type Guide juridique) peuvent y contribuer.

 Plus que jamais un travail d'harmonisation s'impose sur des missions transversales qui peuvent être confiées à Espoir-CFDJ (par exemple l'accueil familial, la prise en charge des MNA, les mesures d'investigation, les mesures d'accompagnement en milieu ouvert, etc.) Avec le souci non seulement du respect de la loi, une exigence de qualité et pourquoi pas, une spécificité Espoir-CFDJ.

Pour renforcer sa visibilité, l'association se concentrera sur une diversification de ses modes de communication par l'organisation d'évènements médiatiques, l'appel à la générosité publique, les partenariats avec des médias, des éditeurs...

N°5

ÊTRE PRÉSENT DANS LE DÉBAT PUBLIC SUR LE CHAMP DE L'ÉDUCATION ET DES SOLIDARITÉS POUR EN ÊTRE RECONNU COMME UN ACTEUR INCONTOURNABLE

L'association Espoir-CFDJ se veut plus qu'un prestataire de services . Elle doit s'affirmer comme un **acteur de la société civile** avec des adhérents et des salariés engagés sur et pour des valeurs et se donnant les moyens de les voir mieux prises en compte par les intervenants publics nationaux et territoriaux.

Comme elle s'y est d'ores et déjà engagée dans la dernière période, Espoir-CFDJ, seule ou à travers des regroupements associatifs, forme le projet de contribuer à **l'amélioration des dispositifs techniques éducatifs** et **protections de l'enfant et des jeunes** avec le souci de créer un environnement familial social politique favorable à la prise en compte réelle des libertés et des droits des personnes concernées.

Ainsi donc, l'association restera **présente dans le débat public** sur des causes majeures que sont l'accompagnement socio-éducatif jusqu'aux 21 ans des jeunes, la prévention des violences intrafamiliales, la prise en compte des souffrances psychiques, le renforcement des coopérations pour éviter les ruptures des parcours etc.

L'association Espoir-CFDJ se donne pour vocation d'être **accessible à des problématiques non émergées** mais qui pourraient se révéler dans le temps :

 Espoir-CFDJ n'hésitera pas à **réagir** ou **interpeler** les pouvoirs publics, à suggérer des pistes à suivre et à participer aux débats

 Espoir-CFDJ n'hésitera pas à mettre en œuvre seule ou en partenariat des **temps de réflexion** publics ou professionnels





N°6

DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS EXTERNES

Agir auprès des personnes vulnérables nécessite de travailler en lien étroit avec l'ensemble des acteurs qui y concourent. Cette **synergie** est essentielle non seulement pour mieux identifier les besoins des personnes accueillies et accompagnées et les ressources existantes, pour échanger des savoir-faire et coordonner les actions mais également pour **élaborer des solutions innovantes et pérennes**, garantissant une prise en charge plus complète et efficace des besoins des personnes vulnérables. Ainsi, cette démarche collaborative renforce la capacité d'Espoir-CFDJ à mener à bien ses missions avec sens et efficacité.

Ces coopérations concernant tant les institutions publiques (autorités de contrôle et de tarification ou non) que les associations et acteurs du lien social et éducatif au sens large.

Espoir-CFDJ s'engage à :

 **Porter et animer des échanges réguliers, construits et sincères** avec ses autorités de contrôle et de tarification, ainsi qu'avec l'ensemble des institutions publiques présentes auprès des personnes qu'elle accueille et accompagne (Justice, Education nationale, communes et intercommunalités, secteur sanitaire et hospitalier...)

 **Identifier les acteurs du lien social et éducatif** des différents territoires où l'association intervient et à s'investir dans les instances et espaces de concertation permettant de mieux s'y coordonner

 **Être moteur** dans le développement du **partenariat inter-associatif** pour mieux prendre en compte les besoins des personnes vulnérables et être force de proposition dans l'élaboration de réponses adaptées à la fois aux besoins des personnes et aux réalités des territoires.

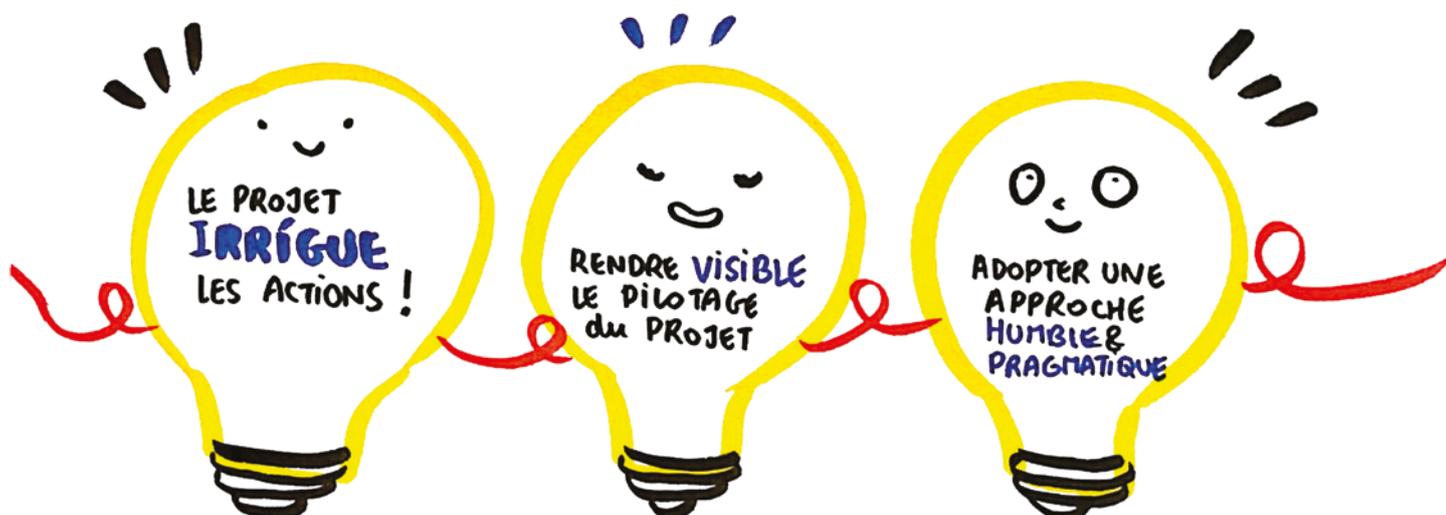
TENIR NOS ENGAGEMENTS

pilotage, évaluation et ajustement du projet associatif

En énonçant, dans le présent projet associatif, nos engagements pour les 5 prochaines années, nous définissons un contrat moral qui renforce notre crédibilité et notre légitimité mais qui impose également des choix et des responsabilités.

Ces engagements ne doivent pas rester lettre morte. Pour ce faire, il nous semble essentiel de définir ici quelques lignes directrices relatives au pilotage et la déclinaison opérationnelle de notre projet. Ces lignes directrices s'articulent autour de 3 grandes idées :

LES 3 IDÉES FIL ROUGE



FAIRE EN SORTE QUE LE PROJET ASSOCIATIF IRRIGUE LES DIFFÉRENTS PROJETS ET LES ACTIONS D'ESPOIR-CFDJ

Afin que le projet associatif irrigue véritablement l'ensemble des projets et actions d'Espoir, il ne doit pas être un simple cadre de référence, mais un véritable levier d'échange et de construction de nos documents structurants (projets d'établissement et de services, démarches qualité, règlements de fonctionnement...), de nos instances décisionnelles, ainsi que de nos futurs projets de développements.

Concrètement et à titre d'exemples, les projets de services à venir devront être pensés et élaborés en alignement avec les valeurs et ambitions portés par notre projet associatif, garantissant ainsi une cohérence entre notre vision collective et les actions concrètes que nous menons.



RENDRE VISIBLE LE PILOTAGE DU PROJET ASSOCIATIF

La transparence dans l'action et la communication permet non seulement de valoriser les efforts accomplis, mais également de maintenir un lien de confiance avec les parties prenantes. En montrant de manière concrète les résultats obtenus, les étapes franchies et les défis relevés, l'association s'assure de maintenir l'adhésion autour de son projet et de mobiliser durablement les ressources humaines et financières

nécessaires à son succès. Respecter et rendre visibles ses engagements, c'est s'assurer que le projet puisse perdurer et continuer à impacter positivement la communauté sur le long terme.

Pour ce faire, le projet associatif constituera la base de présentation des orientations stratégiques annuelles et fera l'objet d'un point d'étapes lors de l'AG de l'Association.



ADOPTER UNE APPROCHE HUMBLE ET PRAGMATIQUE

Une telle approche est essentielle pour garantir l'ancrage de notre projet associatif dans la réalité et sa pérennité. Cette approche nécessite de se rappeler que tout projet repose sur une interaction complexe entre les ressources disponibles, les attentes des parties prenantes et les réalités du terrain. Il est donc crucial d'écouter activement les personnes que nous accueillons et/ou accompagnons, les professionnels et les partenaires afin de comprendre leurs besoins, leurs contraintes et leurs idées.

Il s'agit également de décliner nos ambitions en des objectifs réalistes et mesurables, et de procéder par étapes. Nous nous engageons donc à nous concentrer sur des priorités claires, d'ajuster les actions en fonction

des retours du terrain et d'accepter que certaines solutions doivent être révisées en cours de route. Cette démarche permet de rester flexible et d'améliorer progressivement l'impact du projet, tout en respectant les ressources humaines, financières et matérielles à disposition.

En combinant humilité et pragmatisme, l'association s'assure de bâtir un projet cohérent, adapté et capable de répondre aux défis auxquels elle fait face, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices. Cela crée un cadre d'action où les réussites sont célébrées, mais où les erreurs sont aussi reconnues comme des opportunités d'apprentissage et d'amélioration continue.

Direction Générale
53 boulevard Ornano
93200 SAINT-DENIS
01 55 43 28 28

Siège Social
282 rue des Pyrénées
75020 PARIS
espoirsiege@espoir-cfdj.fr

